



RESEARCH PAPER

Academic Research Branch - NATO Defense College, Rome - No. 7 – May 2004

Contents

Editorial	1
<i>Carlo Masala</i>	
Géométries variables du “Moyen-Orient élargi”	2
<i>Laure Borgomano-Loup</i>	
Droit coranique, sociétés arabes et Dialogue méditerranéen,	5
<i>Hamid Tadlaoui</i>	
Nato Defense College Research Papers	8

Research Paper

NATO Defense College
Collège de Défense de l'OTAN
Academic Research Branch
Via Giorgio Pelosi, 1
00143 Rome – Italie

Directeur de publication:
Jean Dufourcq

Assistante de publication:
Laurence Ammour

web site: www.ndc.nato.int
e-mail: research@ndc.nato.int

Imprimerie CSC Grafica
Via Arrivabene, 40
00159 Rome – Italie

© NDC 2004 all right reserved

Editorial

The idea of remodeling the Middle Eastern region has been mentioned on several occasions by both President George Bush and Vice-President Dick Cheney.

Details of this initiative, which will be presented during the G 8 summit next month on Sea Island, are still being developed, though we are aware that the basic idea is to initiate an overall reform process in the Arab world. The proposal has triggered a lively and controversial debate between politicians on both sides of the Atlantic as well as in the Arab states.

Dr. Laure Borgomano-Loup, Research Advisor in the Academic Research Branch of the NATO Defense College (NDC) and Prof. Hamid Tadlaoui, Professor of Law at the State University of Rabat presently completing a Mediterranean Research fellowship at the NDC, examine the Greater Middle East Initiative (GMEI) from two different perspectives.

Laure Borgomano-Loup develops the argument that the GMEI is prone to failure as it applies the same logic which underlies the approach of the British Empire towards the region ranging from Morocco to Pakistan. The key connection between the countries mentioned in the proposal is that they are all Muslim. By making religion the only unifying factor in this grouping, the U.S. runs the risk of contributing to a Clash of Civilizations, which it is aiming to avoid.

Laure Borgomano-Loup advocates a subregional policy - as opposed to the above-mentioned approach - a policy which takes the differences of each region in the wider Mediterranean into account. Following up the idea developed by Dr. Jean Dufourcq (Research Branch Paper No. 2) she argues that a “géométrie variable” is better suited to the diverse problems of the Arab World.

While Laure Borgomano-Loup focuses upon the geopolitical implications of the U.S. initiative, Hamid Tadlaoui addresses a crucial question for the future of the Muslim world: that of the relationship between the Koran Law and Arab societies. He convincingly demonstrates that, in the Arab world, constitutions should not be compared to those of Western democracies (eg. the possibility of alternation), they should instead focus upon the way in which the power of the leader is limited. Taking such an argument into account, the flawed logic underlying the GMEI is to turn the Arab States into full-fledged democracies rather than to insist upon their transformation into constitutional monarchies.

Carlo MASALA, Researcher Advisor

NB: The views expressed in this publication are the responsibility of the authors and do not necessarily reflect the opinions of the NATO Defense College or the North Atlantic Treaty Organization.

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne peuvent être attribuées au Collège de Défense de l'OTAN ou à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

Géométries variables du “Moyen-Orient élargi”

Laure BORGOMANO-LOUP¹

The concept of a Greater Middle East is a concept that is unduly simplified and difficult to apply in terms of security. By making the religious element - Islam - the main unifying factor in an extremely complex and diversified region, this concept revives the British colonial vision of a Muslim Middle East as distinct from a Hindu and Buddhist East. This new version of the 'Question d'Orient' could lead to a clash of civilisations. In order to have an effect on the region's security, the notion of a Greater Middle East should, on the contrary, be broken up into smaller units and co-operation programmes implemented that are better-balanced and sub-regional in design. There is certainly a role for NATO to play within this framework through an updated Mediterranean Dialogue.

La région qui au sud du continent européen relie l'Atlantique aux confins asiatiques du Moyen Orient à travers la Méditerranée est devenue pour l'OTAN une zone de grand intérêt. L'implication de forces militaires provenant des pays de l'Alliance en Irak et en Afghanistan, les préoccupations liées à la dégradation du conflit israélo-palestinien ainsi que les liens anciens reliant plusieurs pays européens et les pays du Sud plaident pour une meilleure prise en compte de la région par la stratégie otanienne.

Si la perspective d'améliorer le fonctionnement du Dialogue méditerranéen est une idée ancienne, l'introduction récente dans le débat d'une initiative américaine concernant le “Greater Middle East” ou “Moyen-Orient élargi” a contribué à relancer l'intérêt sur des bases nouvelles, non sans créer au passage une certaine confusion. Derrière les objectifs d'une initiative encore à clarifier, se cachent de fait deux questions de fond concernant le concept lui-même:

- quels sont les paramètres fondamentaux du concept de “Greater Middle East”?
- ce concept peut-il être opérationnel en terme de sécurité et permettre une initiative d'ensemble pour la région ?

Le “Moyen Orient élargi”

*“Sur des pensées nouveaux
Faisons des vers antiques”²*

Un concept géopolitique à géométrie variable

Comme les promesses, les définitions géopolitiques n'engagent que ceux qui y croient et en disent souvent plus long sur ceux qui les énoncent que sur la région qu'elles entendent définir et qualifier. Le “Greater Middle East”, héritier américain de la notion britannique de “Middle East”, ne fait pas exception à la règle.

Dans un lumineux chapitre intitulé “Proche ou Moyen-Orient, un problème de géopolitique internationale”, Georges Corm montre bien à quel point ce sont les puissances occidentales qui ont jusqu'à aujourd'hui défini les contours du Proche/Moyen-Orient en fonction de leurs intérêts propres.³ Région contiguë à l'Europe, l'Orient, Proche ou Moyen, est pris tout entier dans la vision historique et géographique de ses puissants voisins. Ses contours, définis par les intérêts occidentaux, ont varié dans le temps en fonction des différents objectifs assignés au concept: définition d'une zone d'intérêt économique, stratégique ou commerciale, c'est selon.

Ainsi dans la culture française, la notion de Levant, apparue au 16^{ème} siècle “a eu longtemps une connotation marchande rendant compte de l'importance des comptoirs de commerce que les puissances européennes avaient développés en Méditerranée de l'Est.”⁴ Sous ce terme était englobée toute la Méditerranée de l'Est, y compris les Balkans, soit une bonne partie de ce que nous appelons encore en français le Proche Orient. Les habitants de cette région, qu'ils soient autochtones ou d'origine européenne, appelés les Levantins, étaient crédités d'une grande aptitude au commerce et au cosmopolitisme. Le concept est resté dominant tant que la France a été une

¹ Conseiller à la recherche, branche Recherche du Collège de Défense de l'OTAN, Rome.

² André Chénier.

³ Georges Corm, *Le Proche Orient éclaté, 1956-2003*, (Gallimard, Folio-Histoire, Paris, 2003), pp. 51 et suivantes.

⁴ Ibidem, p. 53. C'est-à-dire la partie d'Asie Mineure de l'Empire ottoman, la Grèce, les pays balkaniques sous domination ottomane ou sous celle de l'Empire austro-hongrois.



puissance coloniale reconnue. Au début du 20^{ème} siècle, cette notion était au centre de ce qu'on appelait alors "la Question d'Orient", soit les problèmes posés par le dépècement des deux grands empires ottoman et austro-hongrois.⁵

Moyen Orient arabe ou musulman? Ou comment la religion s'empare de la géographie

Après la Seconde Guerre Mondiale, la France reculant sur la scène internationale, ce sont les Anglo-Saxons qui imposent sans difficulté leurs concepts. Near East et Middle East deviennent alors les termes de référence. Cependant, le concept de Middle East déborde largement le Levant/Proche Orient arabe. En vérité, les intérêts de la puissance coloniale britannique imposent à la région un tout autre découpage. Ainsi le Proche Orient arabe semble de peu d'intérêt par contraste avec le Moyen-Orient. Ce dernier représente quant à lui les marches protégeant le cœur de l'empire britannique, l'Orient des Indes, joyau de la couronne à protéger de toute turbulence. Georges Corm montre avec clarté comment les Britanniques ont alors donné naissance à un concept de Moyen Orient essentiellement défini par son paramètre musulman, pour bien différencier cette zone de l'Orient hindouiste et bouddhiste. De l'Égypte à l'Afghanistan, la politique "musulmane" de la Grande Bretagne a contribué à marginaliser les revendications nationalistes arabes. On connaît l'échec de Lawrence d'Arabie, sensible aux intérêts stratégiques et politiques d'un Proche Orient arabe, pour faire respecter les promesses britanniques faites aux Arabes lors de la Première Guerre mondiale. En Inde, le jeu de division entre communautés brahmaniques et musulmanes mènera finalement à la sécession des musulmans indiens et à la création du Pakistan. C'est ainsi que toute une région géographique, allant de l'Égypte au nouvellement créé Pakistan, a reçu un marqueur d'appartenance religieuse.

Vainqueurs de la Seconde Guerre Mondiale, les Etats-Unis ont repris à leur compte la politique britannique: protection de la Turquie, stabilité d'une zone riche en ressources énergétiques garantie par un soutien sans faille à Israël et par l'appui à la famille des Saoud, garanties de sécurité proposées à l'Égypte en échange de l'arrêt de ses intentions belliqueuses, répression ferme du nationalisme arabe. La France pour sa part a été aussi, selon Georges Corm, plus "musulmane" qu'"arabe" et a davantage cherché à limiter le nationalisme arabe

qu'à développer une politique de promotion de leur identité. L'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique sera ensuite l'occasion de mettre en place le réseau, aujourd'hui honni, des *moudjahidin*, combattants islamiques de toute nationalité, appuyés par les puissances occidentales, et de donner vie à la Conférence des pays Islamiques, sous l'impulsion de l'Arabie Saoudite et du Pakistan. Ainsi, les puissances occidentales ont toutes contribué à définir par le biais de la religion une région très vaste et complexe, dans laquelle leurs intérêts ont souvent varié, et ont fait de ce facteur un paramètre essentiel pour sa compréhension. Cette primauté de l'identification par l'Islam entraîne en Occident le développement de "politiques musulmanes" au détriment de "politiques arabes", "iraniennes" ou "pakistanaises".⁶ Toutefois, le caractère central du conflit israélo-palestinien dans les préoccupations de sécurité occidentales avait depuis quelque temps limité le concept de Moyen-Orient à la région allant de l'Égypte, pivot des tentatives de réconciliation, aux Etats du Golfe. Ce sont bien évidemment les attaques du 11 septembre 2001 contre New York et Washington et leurs conséquences, les interventions en Afghanistan et en Irak qui ont contribué à relancer aux Etats-Unis une définition élargie du Moyen-Orient.

Le concept de "Greater Middle East" s'entend parfois comme l'élargissement du Proche Orient arabe à l'Afghanistan et au Pakistan. En réalité, comme on vient de le voir, si élargissement il y a, c'est lorsqu'on englobe sous un même terme le bassin méditerranéen et le Moyen-Orient dans sa conception anglo-saxonne. Et c'est bien parce que le seul dénominateur commun de ce vaste ensemble serait à nouveau l'Islam que ce concept pose problème.

Le "Greater Middle East" est-il un concept pertinent en termes de sécurité?

Un nouvel avatar du "clash des civilisations"?

L'unification d'une région par sa religion dominante à l'évidence pose problème. D'abord parce que les différents Etats de la région se définissent eux-mêmes de tout autre façon. Porteurs d'une histoire infiniment plus longue que celle de l'Europe et des Etats Unis, ces Etats et leurs sociétés conservent la mémoire d'un passé brillant et fortement différencié, suivi de périodes de troubles et de décadence. Leur mémoire de l'époque coloniale n'est pas la moindre, elle qui a précisément donné

⁵ Ibidem, p. 54.

⁶ Ibidem, p. 60.



lieu à cette simplification de leur identité par l'Islam. Ensuite parce que les différentes communautés religieuses ne se reconnaissent évidemment pas toutes dans l'Islam, lequel, à son tour, est loin d'être monolithique. Autant qu'un facteur d'identité, parmi d'autres, l'Islam peut être un facteur de divisions. Les principaux sujets du "Grand Moyen Orient" ont donc de bonnes raisons de résister à la substantialisation abusive qui leur est proposée. Ils refusent à juste titre de voir l'Islam identifié à une "Nouvelle Question d'Orient". De façon plus inquiétante, la sur-valorisation du paramètre religieux dans les questions de sécurité depuis le développement d'un terrorisme transnational se réclamant de la religion islamique contribue à créer la confusion. Si les terroristes doivent être éliminés, c'est parce qu'ils utilisent les armes de la terreur, non pour leurs convictions religieuses. Par ailleurs, chacun sait que l'Islam dont se réclament les fondamentalistes islamistes est un islam dévoyé et instrumentalisé à des fins politiques. L'unification de toute une région par son paramètre religieux ne fait en somme que reprendre à son compte l'idée du "clash des civilisations". En pointant le doigt sur un arc de crises défini par son paramètre religieux, ce concept entretient la confusion entre les causes et les conséquences de l'insécurité.

Les multiples paramètres de la sécurité

Les causes de la violence qui frappe plusieurs pays de la région comme celles de la violence qui en est issue et qui vient heurter de front les intérêts occidentaux sont pourtant bien connues. Elles sont d'ordre multiple: sécuritaires (persistance de conflits ouverts, intervention ou au contraire faiblesse de l'intervention des puissances occidentales dans ces conflits, frontières non définies, armement nucléaire, présence d'armes de destruction massive); politiques (corruption et mauvaise gouvernance, violation du droit des personnes, absence de transparence politique, violation du droit international); sociales (limitation du rôle des femmes, croissance démographique trop rapide), économiques (politiques économiques nationales et politiques internationales d'ajustement structurel inadéquates, malédiction de la rente pétrolière, absence de perspectives de diversification et de développement économique).⁷ Comme on le voit,

dans les sources de ces difficultés, les grandes puissances occidentales et les pays de la région sont tout à la fois et tour à tour objets et sujets, responsables et victimes.

Toutefois, ces différentes causes ne peuvent être traitées de façon globale et généralisée. Chacun des pays concernés a une situation particulière qui doit être prise en compte si on veut agir de façon efficace et durable sur la sécurité et la prospérité de la région. Il n'est pas dans le propos de ce bref article d'examiner en détail ces différents aspects. Nous nous contenterons d'examiner la pertinence du concept de "Moyen-Orient élargi" en termes de sécurité.

Pour un "Greater Middle East" rétréci et différencié

Dans le Research Paper numéro 2 publié en avril 2004, Jean Dufourcq propose une typologie différenciant au moins cinq "Méditerranées".⁸ Cette typologie a le mérite de clarifier pour chaque sous-région les principaux défis à la sécurité ainsi que les pays pivots susceptibles de jouer un rôle de levier dans la résolution des conflits. Pour chacune d'entre elles, il est possible d'identifier le ou les conflits principaux et les solutions possibles. Cela va du Sahara occidental au conflit israélo-palestinien en passant par les Balkans et les problèmes du Caucase, jusqu'au conflit actuel en Irak. L'adjonction à ces cinq Méditerranées d'une zone asiatique, impliquant Iran, Afghanistan et Pakistan, ne pourrait se faire que par le biais des solidarités stratégiques de l'Arabie Saoudite et des réseaux transnationaux du terrorisme fondamentaliste. Toutefois, cette dernière zone répond à des logiques de sécurité très différentes. Elles impliquent également dans le jeu les autres puissants voisins de la zone, dont la Russie. C'est pourquoi, du point de vue de la sécurité, un concept extensif de "Greater Middle East" est difficilement opérationnel. Par contre, il devient plus clair grâce à cette typologie de constater qu'un certain nombre de pré-conditions à la sécurité font aujourd'hui défaut dans cette vaste région méditerranéenne.

La première de ces pré-conditions serait l'existence d'organisations de sécurité sous-régionale. La faiblesse des résultats obtenus par les organisations régionales que sont la Ligue des

⁷ Deux rapports du PNUD sur le Développement Humain du Monde arabe, publiés en 2002 et 2003, donnent des indications plus précises sur les causes du sous-développement de la région.

⁸ Jean Dufourcq, "L'intelligence de la Méditerranée", *Research Paper No 2*, Academic Research Branch, Nato Defense College, Rome, avril 2004. Les cinq cadres considérés sont les suivants: Méditerranée atlantique (Mauritanie, Maroc, Espagne, Portugal, Royaume-Uni par les Canaries, Açores et Gibraltar); Méditerranée occidentale (Maroc, Algérie, Tunisie, Espagne, France, Italie, Malte, Libye); Méditerranée orientale (Balkans, Albanie, Grèce, Turquie, Chypre, Egypte); Méditerranée arabe (Egypte, Syrie, Liban, Jordanie, Palestine, Israël, Etats du Golfe, Irak); Méditerranée caucasienne (Turquie, pays de la mer Noire.)



Etats Arabes, l'Union du Maghreb Arabe ou encore le Conseil de Coopération du Golfe est bien connue. Aider les pays de chaque sous-région à s'organiser en coopérations sous-régionales, à visée de sécurité mais aussi de coopération économique, pourrait être une des façons pour les pays du Nord de la Méditerranée et les Etats Unis d'intervenir de façon efficace. C'est une des options qui pourrait être retenue au Sommet d'Istanbul en juin prochain dans l'approfondissement du Dialogue Méditerranéen de l'OTAN, au moins pour les pays qui en font déjà partie. Ainsi des coopérations regroupant entre elles les Etats du Maghreb et des pays de l'OTAN pourraient aider, indirectement, à la résolution des conflits encore ouverts entre ces mêmes pays. Ce serait une façon élégante de sortir des relations bilatérales jusqu'à présent préférées par les pays du Maghreb dans leurs relations avec l'OTAN.

Une autre de ces pré-conditions est l'introduction d'un plus grand équilibre dans les relations entre les pays de la région et ceux de l'OTAN. Les deux problèmes sont en vérité liés. C'est parce qu'il n'y a pas d'organisations sous-régionales de sécurité puissantes que chaque Etat du Sud se sent menacé par la super puissance des pays occidentaux et de leurs organisations que sont l'OTAN, l'UE, l'OSCE. Dans les coopérations de l'OTAN avec les pays du Sud, il serait donc pertinent d'introduire une forme de symétrie, par exemple en associant en nombre égal des pays du Nord et des pays du Sud à tel programme de coopération. Cet équilibre rassurerait les différents Etats, diminuerait leur tendance à mener une politique bilatérale de guichet avec les différentes

organisations et contribuerait à la confiance tant Nord/Sud que Sud/Sud.

Pour les autres régions "méditerranéennes" suggérées par la typologie de Jean Dufourcq, il serait utile de voir au cas par cas quels seraient les instruments les mieux appropriés. L'OTAN pourrait y avoir sa place, en tant que Dialogue permettant la discussion des intérêts de sécurité de chacun. En tout état de cause, si l'on prend au sérieux les propositions contenues dans les rapports du PNUD, il apparaît fondamental de mieux lier que nous ne l'avons fait jusqu'à présent les politiques de sécurité et celles visant à des réformes politiques et économiques. Enfin la résolution du conflit israélo-palestinien reste un élément central. Cependant, la perspective d'un dénouement plus conforme au droit international ne sera pas suffisante pour amener la paix dans la région. Il convient donc d'agir sur plusieurs fronts à la fois.

Ainsi, le concept de "Greater Middle East" apparaît comme un concept indûment simplificateur et peu opérationnel en termes de sécurité. Son principal inconvénient est qu'il fait du paramètre religieux le principal facteur unificateur d'une région extraordinairement complexe et diversifiée. Il a cependant le mérite de mettre en évidence les recoupements des intérêts de sécurité des différents partenaires de la région et les dynamiques liant entre eux les différents conflits. Pour être efficace, ce concept doit être fragmenté en unités plus petites et donner lieu à des programmes de coopération mieux équilibrés et à visées sous-régionales. Dans ce cadre, l'OTAN, par le biais d'un Dialogue Méditerranéen rajeuni, a certainement un rôle à jouer.

Droit coranique, sociétés arabes et Dialogue méditerranéen

Hamid TADLAOUI¹

Some terrorists tend to make use of a fallacious interpretation of the Islam to justify their actions. Although primarily designed for enlightening the path of the believer, outlawed Islamists present the charia'a as their most powerful incentive. The Koran actually excludes any violence or irresponsible jihad, but instead favors consultation in the form of a free debate called choura. As a consequence, terrorist acts perpetrated by Islam extremists should be seen as criminal acts

according to both international law and Koranic law definitions. The EU's Barcelona Process and NATO's Dialogue with Mediterranean countries should aim at helping these countries develop strong democratic fundamentals. A political authoritarianism tradition seems so far to be the major impediment to such positive developments.

Trois événements sanglants nous invitent à réfléchir au fléau du terrorisme qui semble,

¹ Boursier de recherche (Maroc) du Programme du Dialogue méditerranéen -février à juin 2004-, Collège de Défense de l'OTAN, Rome.



pour l'heure, s'être abattu sur la planète. Il s'agit des attentats meurtriers du 11 septembre 2001 à New York, du 16 mai 2003 à Casablanca et du 11 mars 2004 à Madrid.

Certains terroristes ont justifié le premier forfait en arguant de la complicité des Etats-Unis avec des pays taxés de despotisme politique et d'accaparement des biens de la nation par une oligarchie familiale. Le gouvernement américain, disent-ils, favorise la dérégulation économique et sociale du monde oriental. S'agissant de la catastrophe de Casablanca, des "marginiaux" organisés en groupuscules de quartiers défavorisés ont été séduits par les déroutés de la foi qui veulent instaurer la "vraie-loi-de-l'Islam". Quant à l'attentat de Madrid, les apôtres du terrorisme en font endosser la responsabilité au gouvernement espagnol, coupable d'avoir participé à la chute du pouvoir de Baghdad et à la coalition d'occupation de l'Iraq.

Ces trois forfaits terroristes tentent de s'enraciner dans la polysémie du texte sacré de l'Islam. Mais le sens religieux invoqué procède de malversations linguistiques et les ambiguïtés qui en découlent conduisent au massacre de victimes innocentes, par pur obscurantisme. Un obscurantisme qui est la résultante d'une "transhumance juridique" falsifiée au nom d'un jihad irresponsable, en contradiction flagrante avec le droit international musulman et la réalité religieuse de l'Islam. Le monde arabo-musulman se ressent de telles allégations qui induisent une réelle frustration collective. Car "la polysémie nous permet d'exploiter rationnellement le potentiel des mots; le prix de cette rationalisation est le risque d'ambiguïté" nous enseigne Ulmann. A ce degré d'intensité de la violence, toute une série d'actes illégitimes devient possible: xénophobie virulente, racisme rampant, terrorisme proliférant...

On scande aujourd'hui la *charia'a* comme source principale d'inspiration des mouvements "islamiques" terroristes. Sémantiquement pourtant, la *charia'a* n'édicte pas une loi en tant que telle; elle indique "la direction à prendre" dans un sens de droiture et de respect des valeurs civiques qui se conjugue de manière irréductible avec les valeurs démocratiques. C'est ce qui légitime le magistère des "autorités" jurisconsultes du droit musulman (les Oulémas), assisté par une magistrature intègre et dépourvue de complaisance à l'égard des préceptes coraniques. La *charia'a*, c'est la ligne juridique à suivre, et non la stricte loi que les dérivés orientalistes des marginaux islamistes cherchent à imposer. On en dénature trop facilement le fond et la forme contrairement aux autres religions monothéistes fondamentalement tolérantes dans leur essence et respectueuses des valeurs d'autrui.

De façon explicite, notons le verset coranique qui dit: "et leurs affaires sont l'objet de leurs débats". Cela signifie que les problèmes se règlent par la discussion au sein d'un débat intelligent, excluant tout comportement et attitude de violence. L'esprit de paix est de rigueur et "les débats" sont conçus dans l'espace: espace local, espace régional, espace urbain ou espace de l'environnement proche ... Une telle consultation a pour nom *choura* qui permet la consultation démocratique et la démocratie politique.

A la lumière de ce qui précède, les exactions perpétrées sur le territoire de telle ou telle nation relèvent clairement de délits criminels comme les qualifie le droit international public en général. Le droit coranique ne dit rien d'autre.

Ceci posé, la clairvoyance collective impose une réflexion dépassionnée et lucide au sein du Dialogue méditerranéen comme celui de Barcelone pour conduire un débat fructueux fondé sur une "coopération intelligente". Depuis environ une décennie, ce dialogue, aussi généreux qu'ambitieux, se développe pour enrichir les relations de voisinage. Il offre aussi un cadre de contacts ouverts pour analyser des problèmes spécifiques comme l'immigration clandestine, fléau latent qui prend sa source en Afrique subsaharienne, traverse le Niger et l'Algérie pour venir s'échouer dans le Déroit de Gibraltar.

Mais pour que cette coopération s'étende, il faut qu'elle-même prenne sa source dans la démocratie. Or trop souvent au Sud, les édifices démocratiques sont bâtis sur des réalités discutables, canaux religieux, diversités ethniques, croyances falsifiées qui servent de vecteurs à l'autoritarisme politique et à l'appropriation des ressources. C'est sur ces bases que prolifèrent des constitutions taillées sur mesure, des démocraties personnalisées masquant à peine des dictatures instituées par le suffrage plébiscitaire. L'histoire de ces jeux constitutionnels, souvent truqués, se perd dans le labyrinthe d'un marketing politique enjolivé, en Afrique du Nord comme en Afrique noire, où l'on s'estime pourtant plus démocratique que plus au Sud.

Les auteurs des constitutions à orientation socialiste (Afrique subsaharienne anglophone et lusophone pour la plupart) ne se sont pas affranchis d'un certain fétichisme constitutionnel. Ils attribuent, en effet, à la Constitution une puissance extraordinaire qui les autorise à considérer les problèmes comme résolus dès lors qu'ils sont couchés dans le texte constitutionnel. Il faut noter que les constitutions sont alors des programmes qui précisent les orientations et les formes d'action futures de l'Etat. La Constitution est un définissant des possibilités d'actions pour l'avenir; elle est non seulement un programme mais aussi un bilan, une consécration



de l'état de fait. Le caractère des institutions juridico-politiques et des constitutions est ainsi déterminé par la définition de l'Etat ainsi que par le principe fondamental qui fonde le système social, à savoir le principe de souveraineté.

Nous rencontrons ainsi différentes déclinaisons du principe de la souveraineté. Les uns reconnaissent le peuple comme acteur du pouvoir, d'autres, le peuple travailleur y compris les ouvriers et les paysans; certains indiquent également le mode d'exercice de la souveraineté par le sujet indiqué. Parfois, la réalisation de la souveraineté n'est possible que par un parti et le système représentatif (pléthore en région subsaharienne, Libye, Tunisie, Algérie..).

Au Maroc, selon les observateurs internationaux, l'éclaircie démocratique pointe à travers le renforcement de l'Etat de droit concrétisé par la création de l'Observatoire National des Droits de l'Enfant (ONDE) et du Code la Famille qui a étonné et surpris, tout d'abord les Oulémas, puis le monde occidental. En effet, il s'agit d'une interprétation évolutive de la société émanant des tenants de la modernité, dans une nation/royaume qui veut être au diapason de la situation internationale. Quant au multipartisme, il s'incorpore (timidement) dans le pluralisme politique, depuis la constitution du 13 septembre 1996. Demeurent, cependant, des questions critiques comme l'analphabétisme, l'emploi et le niveau de vie.

La démarche constitutionnelle, démarche de synthèse et de fondation doit rester une démarche ouverte, guidée par le souci d'organiser cette souveraineté; il faut éviter qu'elle soit confisquée ou contrainte par toutes les rigidités culturelles, ethniques et religieuses qui abondent au Sud. De manière générale, la fragilité du paysage institutionnel est à la base de l'existence des "nouvelles menaces" qui minent la région méditerranéenne.

Les attentats du 16 mai 2003 à Casablanca et du 11 mars 2004 à Madrid attestent malheureusement de cette réalité. L'existence de régimes oligarchiques dans la région méditerranéenne et la loi du talion socio-économique constituent un système qui ralentit la mise en place de l'Etat de droit. Le plus représentatif actuellement est le système wahhabite qui nourrit les adeptes de Ben Laden. Dans son "Penseur libre de l'Islam", Mohamed Talbi décrit la démocratie travestie par la mauvaise lecture interprétative du Coran. Il ne s'attarde pas sur le système pratiqué en Arabie saoudite mais analyse la pratique du pouvoir dans les pays arabes, les caprices de l'alternance, soit entre les membres de

la famille oligarchique, soit par la place difficilement concédée aux opposants du régime, comme en Tunisie et en Algérie... Enfin, il détaille les stratifications de la résistance à la démocratie.

Répondant à l'interview de Gwendoline Jarczyk sur les régimes dictatoriaux et la résistance à la démocratie dans les pays arabes en général, et partant, dans les autres pays du monde du totalitarisme, Mohamed Talbi fait le constat de la décadence des libertés et de la justice:

"Si le critère de la démocratie est l'alternance au pouvoir par des voies pacifiques, c'est-à-dire par des élections libres, c'est-à-dire intègres et incontestables, aucun pays arabe, aujourd'hui, n'est démocratique. Le Liban, qui a payé un lourd tribut à la guerre civile (1976-1991), est un cas à part. Les élections au Koweït (juin 1999), apparemment libres, sont trop récentes pour que l'on puisse en tirer des conclusions, surtout si l'on prend en compte la nature de cet Etat américain, avec présence de l'armée fédérale et une capitale qui a pour nom Koweït City ... Quant aux élections d'Algérie (1999/2004), elles ont déçu les espoirs. Le scénario classique, dans les pays arabes, est non celui de l'alternance, mais celui de la soumission au pouvoir -car le pouvoir se prend par la violence, se constitue en dynastie par la violence et se perd par la violence.... Dans la prise ou la perte, du pouvoir, surtout par mort violente, se constitue fatalement un cercle vicieux fermé à toute alternative. Très ancien dans le monde arabe, ce système est une véritable tradition. Le "despotisme oriental", comme le disait Montesquieu, a toujours été d'une logique implacable dans l'histoire arabo-musulmane. Vous me direz que toutes les histoires du monde peuvent se prévaloir d'un modèle semblable. Certes, mais avec cette différence: là où la démocratie a pris racine, le champ de bataille s'est déplacé en direction de la conquête du pouvoir; de l'affrontement par les armes on est passé au verdict des urnes".²

Ce témoignage en forme de jugement repose précisément la problématique de la sécurité, de la paix et de la stabilité dans la région méditerranéenne. C'est de l'avenir des structures politiques et socio-économiques dont il s'agit. Le regard doit se porter sur les institutions existantes dans les pays musulmans: le fondement constitutionnel est trop souvent celui du seul Coran dont la richesse interprétative est mise à l'écart. Or, la structure sociale d'une nation se base essentiellement sur les piliers constitutionnels que

² M. Talbi, *Penseur libre en Islam*, Albin Michel, pp. 389-390.



sont, en substance, les droits subjectif, objectif et positif, corrigés par la jurisprudence, elle-même ressourcée dans les us et coutumes qui découlent de l'évolution de la vie sociale.

Les "nouvelles menaces" proviennent la plupart du temps de l'autisme intellectuel qui bloque les mentalités et les empêche d'évoluer. Ainsi, les attentats de Casablanca et de Madrid se situent au sortir d'un labyrinthe religieux et inter-religieux

complexe qui a emprunté des chemins néfastes et qui pourrait faire passer à la trappe tous les processus de paix et de sécurité. Le Dialogue Méditerranéen, comme celui de Barcelone, doit en prendre conscience.

Il faut aider les pays de droit coranique à faire évoluer et à actualiser leurs équilibres juridiques, en y intégrant l'interprétation des réalités modernes des sociétés.

NATO DEFENSE COLLEGE RESEARCH PAPERS

Full electronic version of NDC Publications is available at the following addresses:

web site: www.ndc.nato.int
e-mail: research@ndc.nato.int

No. 1, March 2004:

- Lionel PONSARD, *Editorial*
- Igor SHARAVOV, *Influencing Russian Public Opinion in order to improve Russian Military Reform.*
- Vladimir LEVANOV, *La Réglementation juridique de la solde du personnel militaire sous contrat en Russie: particularités, problèmes et perspectives.*
- Leonid Y. KOSALS, *Criminal Influence/Control over the Russian Military-Industrial Complex in the Context of Global Security.*

No. 2, April 2004:

- Cees COOPS, *Editorial*
- Jean DUFOURCQ, *L'intelligence de la Méditerranée*
- Lionel PONSARD, *The Russian Orthodox Church: An Interlocutor in the NATO-Russia Relationship?*

No. 3, April 2004

- Jean DUFOURCQ, *Editorial*
- Lionel PONSARD, *La Géorgie à la croisée des intérêts russes et américains*

No. 4, May 2004

- Lionel PONSARD, *Editorial*
- Carlo MASALA, *German Foreign Policy in Crisis?*

No. 5, May 2004

- Peter FABER, *Editorial*
- *NATO and Interventionism: Some Possible Criteria for the Future*, NDC Research Branch Elaboration on Senior Course 103 Analyses

No. 6, May 2004

- Peter FABER, *Editorial*
- *NATO's Mediterranean Dialogue: Options for the Future*, NDC Research Branch Elaboration on Senior Course 103 Analyses

Next Issues:

- No. 8, June 2004**, on Proliferation
- No. 9, June 2004**, on ESDP
- No. 10, June 2004**, on Alliance's Strategic Concept

Soon:

Occasional Paper No. 1, on Russia